L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 18 JANVIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 18 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain sis au faubourg Tremé, rue Tremé, entre Ste-Anne et Dumaine—Aussi un autre terrain compris dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Roman.

Par O. Valeton, au No 97 de la rue des Magasins—fromage romain.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—bottes, souliers et brodequins.

Faïence.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

☞ Achetez vos bonbons fins à 75 cents la livre; vos fruits crystalisés à 60 cents la livre chez Adolphe Lemanne, rue de Chartres, 207 entre Dumaine et Ste-Anne. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Mardi, 18 janvier 1876

Académie—Marked for Life.
St-Charles—Mazeppa.
Variétés—Les Deux Orphelines.

La Législature.

Nous savons que nos représentants ne sont pas restés inactifs depuis le commencement de la session et qu'ils ont travaillé, en caucus, et dans les comités, à la préparation d'un assez grand nombre de bills de réformes. Cela fait compensation pour le peu de travail accompli en séance publique.

Mais nous devons rappeler aux démocrates que la troisième semaine de la session est déjà commencée et qu'ils n'ont plus un seul jour à perdre, d'ici à la fin de la session, pour mener à bonne fin les réformes les plus indispensables. Nous pensions que le bill du Sénat sur les circonscriptions serait parvenu hier à la Chambre et que cette question épineuse eût pu être abordée utilement par le rejet de ce bill et la nomination d'un comité de conférence. On n'en est pas encore arrivé là.

Si le Sénat et la Chambre doivent parvenir à s'entendre sur la formation des circonscriptions, il est est à désirer que ce soit le plus tôt possible, puisque de la solution de cette question dépend tout le reste de la législation à accomplir pendant cette session.

Les circonstances sont très sérieuses et messieurs les radicaux de la Chambre et du Sénat ne paraissent pas bien se rendre compte des conséquences graves que pourrait avoir leur mauvais vouloir s'il rendait impossible le passage de la législation nécessaire à garantir au peuple un enregistrement et des élections libres et sincères d'une part et une réduction immédiate des taxes et des dépenses, de l'autre.

La population est impatiente de voir décider les principales questions soumises à la Législature. De tous côtés on nous demande pourquoi les choses ne marchent pas plus vite. Il y a une anxiété vive et un malaise général qu'une prompte action de la part de l'assemblée ferait cesser.

Nous espérons qu'on le comprendra à la Maison d'Etat et qu'on ne laissera pas accumuler pour les derniers jours de la session toute la besogne législative utile, comme cela n'est arrivé que trop souvent.

Opposition du barreau à la confirmation de M. Billings.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par une réunion très nombreuse du barreau de la Nouvelle-Orléans. Elles protestent contre la confirmation, par le Sénat, de la nomination de M. Billings comme juge de district. Nous avons déjà dit que cette nomination, de la part du président Grant, équivalait à un endossement complet de tous les outrages commis par le juge Durell et la coterie des banqueroutes. Voici comment s'expriment les membres respectables du barreau.

Il est *Résolu* par les membres de l'association du barreau de la Nouvelle-Orléans;

Que nous considérons la nomination de M. E. C. Billings comme juge de la Cour de District des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane, comme impliquant les plus grands dangers pour l'administration de la justice dans cette Cour; que notre opposition à la nomination de M. Billings est basée sur le manque de confiance du barreau et de la population de l'Etat dans son caractère personnel, sur sa connexion avec les procédures judiciaires par lesquelles les Cours des Etats-Unis ont été transformées, d'une façon extra-légale, en instrument de parti, et sur sa connexion professionnelle avec le système d'administration de la Cour des Faillites qui a froissé le sens moral de la communauté et provoqué une condamnation universelle.

Que nous regardons la nomination de M. Billings comme de nature à jeter un mauvais renom sur l'administration de la justice;

Qu'aucune Cour, privée de la confiance de la communauté entière dans laquelle elle tient ses sessions, ne peut atteindre efficacement l'objet pour lequel elle est créée;

Nous signalons respectueusement au Sénat des Etats-Unis l'opposition générale, sans distinction de parti, de la population de la Louisiane, à la nomination de M. Billings, comme digne d'être prise sérieusement en considération.

Ces résolutions ont été télégraphiées au président du Sénat, au sénateur Gordon et au chairman du comité judiciaire.

LA QUESTION DES LEVÉES.

Chambre de Commerce,
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1876.

Aux jurés de police des paroisses riveraines de la Louisiane et aux citoyens de la Nlle-Orléans:

La Chambre de Commerce, à sa réunion de décembre, a demandé au Congrès des Etats-Unis de se charger des Levées du fleuve Mississippi, de les réparer et de les construire aux frais de la nation. Les eaux qui proviennent des Etats et des territoires de la Vallée nous arrivent tous les printemps, et, malgré tous les efforts tentés dans le but de prévenir les inondations, il en résulte de grandes pertes, le peuple en souffre sans pouvoir se défendre.

Autorisé par la Chambre, j'ai confié au professeur Forshey la mission de vous représenter à Washington. Le professeur vous est bien connu comme ingénieur capable, qui a longtemps servi l'Etat.

Cette mission, pour être menée à bien, exigera des dépenses considérables auxquelles la Chambre de Commerce ne saurait faire face. Que ceux qui sont directement intéressés à l'exécution des travaux recueillent donc le montant nécessaire et le transmettent à Mr H. O. Seixas, président du comité exécutif.

Les jurés de police des paroisses devraient agir sans retard, vu le danger qui menace chacune d'elles.

Un peuple qui resterait indifférent dans de pareilles circonstances ne mériterait guère de sympathies de la part de ceux dont les intérêts sont moins en jeu que les siens. Le moment est très opportun; le Congrès siège, sa commission d'ingénieurs s'est prononcée pour un système de Levées à construire par le gouvernement et des comités sont organisés avec pouvoir de s'occuper de toutes les questions qui s'y rattachent.

Que notre agent spécial ait les moyens de se faire entendre.

Je suis, etc.,
CYRUS BUSSEY,
Président de la Chambre de Commerce.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INS. CO.—En se référant à nos colonnes d'annonce, on verra que cette respectable compagnie locale remplit de la manière la plus prompte ses obligations envers ceux qui bénéficient des polices d'assurance sur la vie.

Un de nos citoyens les plus respectables étant décédé, on a pu de nouveau se convaincre des avantages protecteurs de l'assurance sur la vie et de la prudence et de la prévision manifestées par ce citoyen en assurant à sa famille en deuil, la somme importante de cinq mille dollars.

Grandes ventes et petits profits, voilà le secret du succès des marchands modernes. Le MAGASIN ROUGE, Mr Lion, agent, coin Royale et Dumaine, met en pratique cette devise en offrant tout son stock à des prix extrêmement réduits.

☞ Chapeaux, chapeaux. Les plus élégants et les meilleurs marchés sont ceux du Robt. E. Lee, chapeaux de soie à cinq piastres pièce.

LES NOUVELLES TÉLÉGRAPHIQUES DE FRANCE.—Nos lecteurs ont dû être frappés comme nous du ton et de la tendance de toutes les dépêches qui donnent des nouvelles de France.

Voici l'explication du fait: Toutes les dépêches que la presse associée de New-York reçoit d'Europe viennent d'une agence prussienne, l'agence Reuter. De là la tendance systématique de ces dépêches à exagérer toutes les nouvelles de dissensions dans le ministère. Le rédacteur de ces télégrammes semble dépité de voir que le cabinet ne s'est pas disloqué lorsqu'il dit: "la proclamation du Président est assez bien tombée à plat, etc."

On remarquera encore qu'il ne cite jamais que deux journaux anglais, le *Times* et le *Pall Mall Gazette*, tous deux connus pour leurs sentiments anti-français.

Nous avons cru utile de signaler l'origine et le caractère de ces dépêches afin de mettre nos lecteurs en garde contre les appréciations qu'elles contiennent.

LA LOI SUR LA DISSOLUTION.—Le texte modifié de la loi sur la dissolution fixait les élections des délégués municipaux au 16 janvier et la réunion des collèges électoraux chargés d'élire les sénateurs au 30 janvier.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Louisiane*:

Presque tous les habitants ont renouvelé leurs contrats avec leurs engagés au même prix que l'année passée: $13 par mois pour les travailleurs ordinaires, et $15 pour les travailleurs extra; et les rations. Un essai a été fait pour faire augmenter les prix. Peu d'habitants, à ce que nous croyons, y ont accédé, vu le bas prix des produits.

—Il y a quarante ans passés, qu'en Louisiane on n'avait vu un hiver, si toutefois c'en est un tel que nous l'avons cette année. Excepté une ou deux légères gelées blanches nous avons eu un vrai temps de printemps et même d'été, la végétation de toutes les plantes, même des plus sensibles, continue, et nous avons en plein champ des tomates, aubergines, piments, gombo févis, etc., etc. Les cannes ont poussé avec vigueur jusqu'en arrière saison, et les souches atteignent un ou deux pieds de hauteur. S'il était possible que la température continuât ainsi, avant peu de jours on pourrait commencer à cultiver dans nombre de champs, et la roulaison prochaine se ferait au mois d'août. Quoi qu'il en soit, froid ou chaud, humide ou sec, ce qui est pris est pris, et il n'est guère probable, que nous aurons cet hiver des froids rigoureux et nuisibles aux plantes.

—Nous remercions notre membre du Congrès, Mr. Ellis, pour l'envoi qu'il nous a fait du congressional Record.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Mr S. C. France, acteur connu ici depuis l'année dernière, a commencé à ce théâtre, dimanche, un engagement de quelques jours. Le drame par lequel il a débuté et qu'il doit encore jouer ce soir et demain dans la journée, est intitulé: *Marked for Life*. C'est un drame émouvant du genre de la généralité des drames américains qui n'ont qu'un rôle principal confié au *Star* et sur lequel se concentre tout l'intérêt de la pièce.

Skid est le rôle que remplit M. France. C'est un nègre dévoué qui dans maintes circonstances sauve la vie à son maître en risquant la sienne. Les scènes s'enchaînent bien et la pièce elle-même est bien menée.

THÉATRE ST-CHARLES.—Mazeppa, le joli page, le gracieux roi tartare et l'audacieux écuyer, trouve un excellent interprète en Miss Kate Fisher. Son cheval, parfaitement dressé, est l'animal le plus élégant que nous ayons vu. Ce soir, et pendant toute la semaine, Mazeppa sera représenté.

Si vous voulez des chaussures durables, allez au MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine, dont Mr Lion est l'agent.

☞ Le plus grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants on trouve au Robt. E. Lee, coin Canal et Bourbon et coin Royale et St-Louis.

Législature de la Louisiane.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Lundi, 17 janvier 1876.

La Chambre se réunit à midi et quart. Cent deux membres sont présents. Le speaker Estilette préside.

M. Murrell présente une résolution ordonnant qu'une enquête ait lieu au sujet de la mort de Morgan, détenu du pénitentiaire, qui a dit-on succombé aux suites de coups violents qu'il aurait reçus d'un garde de la prison. La résolution est adoptée.

Sur la proposition de M. Dupré, deux membres (faisant un total de neuf) sont ajoutés au Comité du Recensement.

Le speaker annonce comme suit la nomination de nouveaux comités:

Pénitentiaire:—Kelly, Carlos, Webb, Richardson, Honoré, Woods de Baton Rouge, Murrell.

Améliorations intérieures:—Wells, Maginnis, Webb, Meredith, Grant, Wilson, Ridgeley.

Canaux et Dessèchement:—Pascal, Wiltz, Roman, Dupré, Triplet, Guichard, Jourdain.

Milice:—Blafier, Walker, McGee, Carlos, Richardson, Souer, Lowell, Murrell, Randall.

Pensions:—Booth, Hammond, Dugas, Delhommer, Jones de la Pointe Coupée, Baker, Grant.

Règlement:—Estilette, Hahn, Mitchell, Aldigé, Mathews de Tensas.

Elections:—Johnson de Lafourche, Burkhart, Jones de Lincoln, Pipes, Mathews de Tensas, Sutton, Jones de la Pointe-Coupée.

Edifices publics:—Hummel, Dupré, Edwards de Richland, Schenck, Luckett, Armstead, Partam, Jourdain, Keyo.

Réclamations de terres publiques et privées:—Smith, Walkers, Self, Sane, Hill d'Ascension.

Affaires de paroisse—Edwards de Tangipaho, Delhommer, Durr, Brice, Kidd, Saser, Keating, Piles, Raby.

Chemins de fer:—Voorhies, Scales, Maginnis, Billieu, Bayley, Kating, Murrell.

Salubrité publique et quarantaine:—Beasly, Luckett, Collins, Bayley, Hill d'Ascension, Johnson de Caddo, Hubeau.

Enregistrement:—Scales, Bootle, Collins, Byrne, Keating, Merrill, Cousin.

Pour examiner les comptes de M. Hunsacker, président du comité des dépenses casuelles, à la session régulière de 1875:—Mitchell, Bower, Martin, Levissee, Guichard.

Pour examiner les actes du bureau des commissaires de police:—Dupré, Lowell, Hall, Wells, Hammond, Triplet, Honoré.

M. Burkhardt présente une résolution réclamant que le passage des trains du chemin de fer de Mobile sur la Levée nuit au commerce et est une source de dangers: La résolution enjoint au comité des chemins de fer de porter son attention sur ce sujet et de faire un rapport.

Une résolution est présentée pour enjoindre au comité des affaires de paroisse de préparer un bill pour abolir la paroisse Lincoln et replacer le territoire qui le compose sous la juridiction de la paroisse Jackson.

Un mémoire des pêcheurs d'huîtres Autrichiens établis dans la paroisse Jefferson, sur le rivage du Golfe, demandant la protection de l'Etat, est référé au comité judiciaire.

L'ordre du jour appelle le veto dont le gouverneur a frappé le bill ordonnant un changement de juridiction pour le jugement d'Alexander Newton. mais, sur la proposition de M. Wiltz, la prise en considération est remise à la semaine prochaine.

M. Hammond, du Comité des Impressions, fait un rapport favorable aux trois bills présentés par M. Walker, savoir:

1° Bill ordonnant que les lois passées dans l'intérêt de particuliers soient publiées aux frais de ces derniers.

2° Bill portant que dans les paroisses rurales où il n'existe point de journaux, les annonces judiciaires soient affichées, et que, là où il existe des journaux, le choix du journal, pour l'insertion des annonces, appartienne au défendeur.

3° Bill déclarant que les impressions de la ville de la Nouvelle-Orléans seront adjugées annuellement au plus bas offrant.

M. Booth présente deux bills pour l'abolition de la Compagnie de la Loterie de la Louisiane, lesquels sont référés à l'examen du comité judiciaire.

M. Wiltz présente un bill pour abolir les cours de juges de police à la Nouvelle-Orléans, et les remplacer par un recorder, qui fera à lui seul ce que font maintenant ces derniers. Référé au comité judiciaire.

M. Bailey présente un bill pour autoriser le Bureau de Santé, à renvoyer les bâtiments de la quarantaine dès qu'il sont désinfectés. Référé au comité de la salubrité publique et de la quarantaine.

M. Koontz présente un bill pour exempter de la taxe pendant cinq ans le terrain d'exploration de la "Calcasieu Mining Company." Référé au comité judiciaire.

M. Bower présent un bill pour réduire le traitement du coroner du district supérieur de la Nlle-Orléans à $4000 par an, et celui du coroner du district inférieur à $3000. Il présente aussi un bill pour abroger la loi qui exempte de la taxe la propriété de l'Association de la salle St-Patrick. Ces deux bills sont référés au comité judiciaire.

Le bill de repartition représentative voté par le Sénat ayant été appelé, la Chambre, sur la proposition de M. Wiltz, en ordonne le dépôt sur le bureau sujet à l'appel.

Sur la proposition de M. Young, trois membres sont ajoutés au comité judiciaire.

Le bill de M. Levissee dont le but est de réformer tout le système de revenu de l'Etat en réduisant les commissions et en faisant élire par le peuple les assesseurs et les collecteurs de taxes, avait été référé au Comité des voies et moyens. M. Levissee demande et obtient qu'il soit soumis à l'examen du comité judiciaire.

La Chambre s'ajourne.

SÉNAT.

Le lieutenant-gouverneur *de facto* Antoine appelle le Sénat à l'ordre à midi.

Vingt-quatre membres sont présents.

Le bill relatif au recensement est déclaré inscrit par le comité d'enrôlement.

Avis est donné par Mr Stamps d'un bill fixant un salaire pour les greffiers des cours, et aussi d'un bill limitant les émoluments du shérif criminel.

Mr Massicot présente un acte relatif à la protection du gibier.

Mr Wharton donne avis qu'il présentera un bill fixant un salaire pour les collecteurs de taxes de l'Etat, et aussi un autre bill pour fixer un salaire pour les assesseurs de la paroisse d'Orléans.

Mr Barch présente un acte, qui est référé, à l'effet d'incorporer l'association de bienfaisance catholique de Baton Rouge.

Mr White présente une résolution, à l'effet que les bills qui ont été référés aux anciens comités soient soumis aux nouveaux. Après quelques débats, cependant, il retire sa résolution.

Le Sénat rentre alors en séance exécutive.

Lorsque la séance exécutive est levée, on s'aperçoit que c'est Mr. Stamps qui occupe le fauteuil.

Avis est donné par Mr. Chadbourne d'un bill réglant les annonces judiciaires.

La résolution de la Chambre, allouant $10,000 comme fonds de secours pour l'asile des aliénés de Jackson, est lue sur motion de Mr. Weber et référée.

Le rapport du comité judiciaire, fixant l'époque des sessions de la cour du huitième district judiciaire, est appelé par Mr Robertson et finalement adopté.

Mr Young présente un bill pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de navigation Vidalia et Concordia, qui est référé.

Un congé de cinq jours est accordé à Mr Detiège, et le Sénat s'ajourne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

UN OTHELLO CHINOIS.

Il tue sa femme et veut tuer celui qu'il suppose être son amant.

La jalousie semble exister à l'état chronique dans notre ville, depuis quelque temps. Cela date apparamment du meurtre commis par George Morris sur la personne d'une jeune mulâtresse nommée Sarah Jones, dont nos lecteurs connaissent les détails horribles.

Cet exemple a été funeste, car dans l'esprit malsain de quelques hommes, complètement esclaves de leurs passions, Morris, loin d'inspirer de l'horreur, a passé à l'état de héros. On lui a fait, une vertu de son crime, et tous les jaloux, plus ou moins, semblent s'être piqués d'émulation.

Comme preuve nous ferons remarquer que quelques jours à peine après l'assassinat de Sarah Jones, une autre jeune femme de couleur était tuée au milieu d'un bal par son amant, qui lui a déclaré, que comme Morris, il préférait la voir étendue morte à ses pieds que de lui permettre d'appartenir à un autre.

Hier, c'est un Chinois qui a joué le rôle d'un Othello, et qui, après avoir immolé sa femme dans un accès de jalousie féroce, a tenté d'assassiner celui qu'il supposait devoir être son amant.

Voici tous les détails de ce nouveau drame domestique.

Vers huit heures, hier matin, un Chinois, nommé Joachim Caransá, qui a habité longtemps l'île de Cube, mais qui demeure à la Nouvelle-Orléans depuis un peu plus de trois ans, s'est rendu au magasin de chaussures de R. F. Perreond et compagnie, rue Royale, No 150, où il était employé comme cordonnier depuis quelques semaines.

En entrant, le Chinois a demandé à Mr Perreond si un des ouvriers nommé Pépé était arrivé, et ayant appris qu'il n'était pas encore venu, il a demandé à voir Raphael Gonzales, un autre ouvrier et un Mexicain comme Pépé.

Raphael Gonzales était déjà à son travail. Joachim s'est avancé vers lui et lui a dit bonjour en espagnol, en lui tendant la main.

A peine cependant, la main du Mexicain avait touché celle du Chinois, que celui-ci a fait un bond en arrière, et tirant un pistolet de sa poche, a fait feu trois fois sur Raphael Gonzales, sans l'atteindre, heureusement.

Surpris de cette agression soudaine à laquelle il était loin de s'attendre, le Mexicain s'est reculé précipitamment, et n'étant pas armé, a essayé de se cacher sous une table pour se mettre à couvert.

Mr Perreond, propriétaire de l'établissement, en entendant les trois détonations, est entré en courant dans l'appartement où se trouvaient Raphael Gonzales et Joachim Caransá, et a saisi celui-ci par derrière, au moment où il se disposait à tirer un quatrième coup de pistolet, le renversant à terre et lui enlevant son arme.

Comme le Chinois essayait de faire résistance, Mr Perreond a demandé des cordes et lui a lié les mains derrière le dos, puis il a envoyé un de ses employés à la recherche d'un officier de police.

Une demi-heure s'est écoulée avant qu'on ait pu trouver un seul *policeman*. Il n'y en avait pas au poste du 3ème precinct et il a fallu courir dans les rues pour en rencontrer un.

Pendant qu'il était gardé à vue dans le magasin de M. Perreond, Joachim Caransá a déclaré en espagnol qu'il avait tué sa femme pendant la nuit, et il a répété cette déclaration lorsqu'on l'a conduit au poste.

M. Perreond savait que le Chinois demeurait rue Bourbon No 133 et qu'il vivait maritalement depuis près de trois ans avec une femme de couleur nommée Marie Louise, employée comme domestique chez M. A. N. Hébert, propriétaire du club d'Elite, rue St-Louis, en face de la Maison d'Etat.

Il a donc demandé à un agent de police de le suivre, pour savoir si Joachim avait réellement assassiné la malheureuse femme, mais l'agent s'est montré si peu disposé, que M. Perreond a pris le parti d'aller tout seul, pensant peut-être que la pauvre femme était blessée et qu'elle pouvait avoir besoin de secours.

Se rendant au No 133 rue Bourbon, il a interrogé la femme qui loue les chambres garnies, et celle-ci lui a assuré qu'il ne s'était rien passé d'extraordinaire dans sa maison pendant la nuit, et que Marie Louise était allée le matin à son travail comme de coutume.

Malgré les assurances que lui donnait la maîtresse de la maison, Mr Perreond a persisté cependant à monter à l'appartement occupé par le Chinois et il a trouvé la porte fermée.

Ce fait a confirmé ses soupçons et il est allé au club d'Elite pour demander à Mr Hébert si sa domestique avait fait acte d'apparition chez lui dans la matinée.

Mr Hébert a répondu qu'elle n'avait pas paru et qu'il était très inquiet à son sujet, parce que la veille, dans la soirée, étant restée très tard pour garder ses enfants, elle avait demandé à Mme Hébert d'avoir la bonté de l'accompagner jusque chez son mari, pour expliquer à celui-ci quel emploi elle avait fait de son temps, en ajoutant que Joachim était très jaloux et qu'elle avait peur de lui.

Mme Hébert, faisant grand cas de sa domestique, s'était rendue à sa prière et avait accompagné la pauvre Marie Louise.

En arrivant au No 133 rue Bourbon et en ouvrant la porte Mme Hébert a aperçu un homme blotti dans un coin qui semblait attendre.

C'était le Chinois. Il était pieds nus et paraissait très agité. Mme Hébert lui a dit qu'elle était venue pour lui certifier en personne que Marie Louise avait passé la soirée chez elle. A cela Joachim a répondu que c'était bien, et Mme Hébert s'est retirée.

En apprenant ces nouveaux détails, Mr Perreond est allé encore à la recherche d'un officier de police et a fini par persuader l'agent Sherman de le suivre.

En furetant dans une chambre voisine on a trouvé la clef de l'appartement du Chinois, qu'il avait jetée en sortant, et on a ouvert la porte.

On a remarqué tout d'abord des traces de sang sur le plancher, et allant au lit on a découvert, sous un amas de vêtements et de linge, le cadavre de la malheureuse Marie Louise.

Tout autour du corps, Joachim avait semé des billets de cinq piastres en monnaie des Etats-Unis, des doublons espagnols et des pièces mexicaines d'une piastre, le tout se montant à $542 10. D'un côté du lit, il avait accroché sur la moustiquaire une montre de femme en or, et de l'autre côté il avait suspendu des boucles d'oreilles également en or.

Autre détail:—Une vingtaine de paquets de cigarettes avaient été jetés par dessus les vêtements qui cachaient le cadavre.

La victime était complètement nue et avait quatre blessures béantes, deux au côté gauche, entre la troisième et la quatrième côte, et toutes deux mortelles; une troisième au cou et la quatrième au bras. On a trouvé dans le lit un couteau de cordonnier dont l'assassin s'est servi pour consommer le crime.

Le docteur Schumaker, médecin de la ville, a fait l'autopsie du corps et a constaté que les deux blessures au côté avaient causé instantanément la mort.

La pauvre femme était âgée de vingt-cinq à vingt-six ans et vivait depuis trois ans avec Joachim Caransá. Elle avait la réputation d'être une brave femme, et dans la famille de Mr. Hébert on croit que la jalousie du Chinois n'était nullement motivée.

Notre reporter après avoir obtenu tous les renseignements que nous venons de donner s'est rendu au poste de police du 3me precint pour visiter l'assassin.

Il a trouvé celui-ci assez calme, et a réussi, à force de questions, à tirer de lui une narration circonstanciée du crime.

Joachim Caransá s'est exprimé en mauvais espagnol, mêlé de français encore plus mauvais.

D'après lui, Marie Louise, qui le trompait depuis longtemps, avait complôté avec Raphael Gonzales de le tuer, afin de lui prendre son argent et de partir ensemble pour le Mexique. Ayant découvert ce complot, il a résolu de le prévenir en tuant Marie Louise et Raphael Gonzales.

Il a mis à exécution la première partie de son programme dans la nuit d'avant-hier.

Il a raconté que lorsque la pauvre femme est entrée dans sa chambre il lui a permis de se mettre au lit, et ce n'est que lorsqu'elle était bien endormie, que saisissant son couteau de cordonnier, il s'est approché furtivement d'elle et l'a frappée au cœur deux fois.

Le misérable après avoir constaté que sa victime ne respirait plus, s'est couché tranquillement à côté du cadavre et a dormi jusqu'à six heures du matin.

Il s'est levé alors, et après avoir déshabillé complètement la pauvre femme qu'il avait assassinée, il a entassé sur le cadavre tous les vêtements qu'il a trouvés dans les deux armoires qui sont dans la pièce, et a jeté tout l'argent qu'il avait sur le lit, ainsi que nous l'avons dit plus loin.

Cela fait, il a glissé un pistolet dans sa poche et s'est éloigné sans bruit après avoir fermé soigneusement la porte, dans l'intention bien arrêtée de mettre à exécution la seconde partie de son programme, c'est-à-dire, de tuer Raphael Gonzales.

On sait comment il a échoué, grâce à la courageuse intervention de Mr. Perreond, et comment Raphael Gonzales, après avoir vu la mort de très près, est sorti sain et sauf de cette abominable aventure.

Joachim Caransá a dit à notre reporter que son intention était aussi de se suicider après avoir tué Gonzales et il a supplié notre représentant de lui passer une arme quelconque.

Lorsqu'il a été arrêté et conduit au poste de police du 3ème precinct le meurtrier a adressé la même requête aux agents qui l'entouraient.

Il s'est reconnu coupable et a dit que s'il avait un pistolet il se tuerait, ce qui éviterait toute sorte de désagrément et d'ennui.

Le sujet du Céleste Empire a paru fort surpris lorsqu'on lui a répondu qu'il n'était pas dans les habitudes américaines de procéder ainsi.

Il a autorisé Mr O. F. Blasco qui lui servait d'interprète à garder les effets et l'argent que l'on a trouvés dans sa chambre et il a recommandé qu'on n'épargnât rien pour l'enterrement de Marie Louise.

Joachim Caransá est âgé de quarante ans environ. Il est d'une taille moyenne et ressemble à tous les Chinois, à cette exception près qu'il s'est un peu américanisé et qu'il a coupé sa queue.

Détrousseurs de nuit.

Dimanche matin, vers une heure, Mr James Doherty, qui passait à l'angle des rues Camp et Cadix, dans le sixième district, a été attaqué par trois nègres, qui l'ont renversé à terre et qui l'ont dépouillé de cinq piastres en monnaie courante.

Deux heures plus tard, trois nègres nommés Sandy Rice, Henry Clark et R. Sleigh ont été arrêtés au coin des rues Upper Line et Laurel, par le sergent de police Aucoin et les deux agents spéciaux Lettrigue et Augustus, accusés d'avoir commis le vol. Ils ont été enfermés sur cette prévention au poste de police du septième precinct.

Noyé accidentellement.

Hier matin, vers huit heures, un matelot de couleur nommé William Lawrence, employé à bord du navire anglais *Rutland*, est tombé accidentellement dans le fleuve et s'est noyé avant qu'on ait pu lui porter secours.

Son corps n'a pas été retrouvé.

Accident de chemin de fer.

Vers huit heures, hier soir, Robert Piper, qui passait dans son camion à l'angle des rues Levée et Champs-Elysées, a été renversé par la locomotive No 13 de la ligne du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Mobile, qui, contrairement aux ordonnances de la ville, ne sonnait pas sa cloche d'alarme pour avertir les passants de son approche.

Le malheureux Piper a eu le bras gauche coupé au ras de l'épaule.

Il a été transporté au poste de police des Champs Elysées, où le docteur Schumaker, médecin de la ville, après l'avoir examiné, a déclaré que sa blessure était mortelle.

Résolutions en l'honneur de la mémoire de Wm. M. Randolph.

L'assemblée des membres du barreau de la Nouvelle-Orléans, convoquée samedi dernier pour rendre hommage à la mémoire de Wm M. Randolph a été présidée par le vénérable ex-juge Campbell, et le major New a été appelé à prononcer l'éloge du défunt.

Voici le texte des résolutions qui ont été présentées par Mr T. J. Semmes et adoptées à l'unanimité:

Résolu, que le barreau de la Nouvelle-Orléans a appris avec un profond regret la mort de William M. Randolph, qui a été pendant longtemps un de ses membres les plus distingués.

Résolu, que par sa mort nous déplorons la perte d'un profond juriste, d'un avocat érudit, d'un orateur éloquent, d'un bon citoyen, d'un vrai patriote et d'un ami dévoué, dans un seul ennemi, qui possédait toutes les vertus de l'homme, et dont l'intelligence, les hautes qualités et la stricte adhérence aux principes, dans toutes ses relations sociales, commandaient notre admiration, tandis que sa nature généreuse et aimante, ses manières agréables avaient gagné notre affection.

Résolu, que nous porterons l'insigne ordinaire de deuil pendant trente jours, en témoignage de notre respect pour sa mémoire.

Résolu qu'une copie de ces résolutions soit présentée à la Cour Suprême de l'Etat, aux cours de district de cette paroisse, et aux cours des Etats-Unis de ce district, pour être inscrite dans leur registre.

Résolu, qu'une copie soit également envoyée à la famille du défunt par le président, avec l'expression de notre sympathie et nos sentiments de condoléance.

Triste accident.

Dimanche après midi, entre quatre et cinq heures, un petit garçon âgé de sept ans, nommé Edward Moran, a eu les deux pieds broyés par un convoi du chemin de fer Jackson.

Il paraît que le petit malheureux jouait imprudemment sur la voie, et que voyant venir le train il a voulu s'esquiver, mais trop tard, car il a fait un faux pas et il est tombé.

TEMPÉRATURE.—17 Janv. 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	65	18
12 M.	72	22
3 P. M.	75	24
6 P. M.	72	22

Le MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine, vient de recevoir à l'occasion des fêtes, un bel assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Tout le monde est invité à aller les examiner.

—Les jeunes viveurs, dit M. Aurélien Scholl, dans l'*Evénement*, se plaignent vivement de ce qu'il n'y ait plus d'usuriers:

Le fait est que l'espèce a disparu.

Au fond, l'usurier n'a jamais été qu'une victime sociale. Il prêtait son argent à gros intérêts, mais on ne lui payait jamais ni intérêts, ni capital.

Tous les usuriers sont morts sur la paille.

A l'époque où ces bienfaiteurs de la jeunesse exerçaient encore leur sacerdoce, il arriva une histoire plaisante que le comte de ...., sénateur, racontait hier soir, comme un des bons tours de ses premières années.

Le père Bidard lui avait été souvent utile; il n'avait jamais d'argent, mais il vendait cinq cents, huit cents, quinze cents bouteilles de bordeaux, et un ami les rachetait à moitié prix.

Bidard le vendait à un franc la bouteille et son ami le rachetait à raison de cinquante centimes.

Le comte ayant fait un gros héritage, au moment où l'usurier venait de lui envoyer dix mille bouteilles de vin, dit à ses amis: "Il faut que je sache si ce n'est pas de l'eau colorée que le père Bidard m'envoie quand j'ai besoin d'argent."

On déboucha une bouteille; le vin était délicieux. Il fut estimé trois francs la bouteille au moins.

C'était bien du bordeaux ordinaire, mais depuis le temps qu'il circulait, il avait vieilli et était devenu excellent.

Le comte garda la livraison et se donna la satisfaction de faire goûter le vin au père Bidard lui-même.

L'usurier fut désolé, mais il se consola en criant bien haut "qu'il était un honnête homme."

☞ Les chapeaux se donnent pour presque rien au magasin du Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis et coin Canal et Bourbon.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;
"Cartes postales, deux cents;
"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;
"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les Iles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lélibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.
Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.
Cartes postales ordinaires, 15 centimes.
Cartes postales recommandées, 40 centimes.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandées. 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.
Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.
Cartes postales ordinaires, 20 cent.
Cartes postales recommandées, 45 cent.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;
Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

☞ Grand sacrifice. Voici les fêtes, ceux qui désirent se coiffer devront s'adresser au Robt. E. Lee qui a réduit ses prix.

—55.—

Vilains tours d'un foie en désordre.— Un foie en désordre joue de vilains tours avec les organes digestifs, les boyaux, les reins, le sang et inflige à son infortuné possesseur une infinie variété de symptômes désagréables, parmi lesquels nous pouvons mentionner la jaunisse de la peau et du blanc des yeux, la langue chargée, la nausée, le mal de tête, le vertige, douleur au côté ou dans l'estomac, la lourdeur dans le jour et l'agitation la nuit, la difficulté d'évacuer et même l'irritation de la vessie et du canal de lurethre. Les "Hostetter's Stomach Bitters" disciplinent l'organe rebelle et obvient aux manifestations biliaires plus rapidement et plus certainement que toute autre chose et sont infiniment plus agréables et plus sains que les évacuations violentes avec lesquelles les gens bilieux persécutent leurs malheureux boyaux et leur estomac, sur la fausse impression qu'ils régularisent leur foie.

N. O. 17 janvier 1876.

Souvenir à la jeune Ame.... qui, en ce monde, avait nom: MARIE DUCONGÉ.

Pourquoi! Oh, pourquoi, jeune et charmante Enfant... es-tu partie si vite!... A peine avais-tu porté un regard candide, sur ce monde, qui (s'ouvrait, pour toi!.... au seuil de la jeunesse.... rayonnante de bonheur.... d'espérance .... tu as détourné les yeux.... tu as déployé tes ailes.... et ton Ame, enveloppée, de ses blancs voiles d'innocence.... de pureté.... s'est envolée ailleurs!...

O! Jeune et gracieux Esprit, reviens, près de Celle qui t'a tant bercée....tant chérie!....Donne à son cœur plein d'angoisse.... le suprême courage!... Oh! dis-lui souvent: "Mère, ils se "retrouvent.... ceux qui se sont aimés!"

MESSE.

Une messe sera dite le mercredi 19 Janvier à 7 heures et demie A. M. (précise), à l'Eglise des Jésuites, pour le repos de l'âme de feu JEAN VALMIRE BOISSIERE. Ses amis et connaissances, ceux des familles Glaudin et Boissiere, ainsi que les membres de la Société d'Economie sont priés d'y assister. De la part de sa veuve,
16 jan—2t FÉLICIE BOISSIERE.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ÉTOFFES à RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
16jan—6t PP A. BROUSSEAU & SON.

Club Central Démocratique du Cinquième Ward.—Les votants Démocrates de ce ward sont notifiés d'avoir à s'assembler CETTE APRES MIDI à cinq heures, au-dessus du café à l'angle des rues Royale et Orléans, pour élire un Délégué au Comité Central d'Etat.
Par ordre du Président,
LEON QUEYROUZE.
A. C. LANDRY, secrétaire. 18 jan—1t

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Nouvelle-Orléans et Carrollton.—Nlle-Orléans, 17 janvier 1876.—A une élection tenue le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:
W. VAN BENTHUYSEN, L. E. GLENNY,
L. BICAIN, IS. GREEN,
CARL KOHN, J. BAYLE,
F. J. GASQUET, RICH'D FLOWER.
Et à une assemblée du Board tenue ce jour, W. VAN BENTHUYSEN, Esq., a été élu Président, et Mr P. McBRIDE, Secrétaire et Trésorier.
18janv—3t P. McBRIDE, Secrétaire.

Club Rough & Ready du 6ème Ward.—Les membres démocrates et conservateurs de ce ward sont par le présent notifiés qu'une assemblée aura lieu au wigwam coin Chartres et Quartier, MARDI, 18 courant à 7 heures du soir, pour nommer un délégué au Comité Central Démocratique de l'Etat.
Par ordre de OCTAVE MOREL, Président.
18 jan.—1t.

Louisiana Equitable Life Insurance Company—au coin des rues Gravier et Carondelet.—Reçu du Louisiana Equitable Life Insurance Company de la Nlle-Orléans,
$5000
montant de la police No 149, de la dite Compagnie, en ma faveur, sur la vie de feu mon mari, Henry J. Pedarré.
JOHANNA PEDARRÉ.
Nlle-Orléans, 14 janvier 1876. 16janv—

Bureaux du Louisiana Ice Manufacturing Company.—Au No 60 de la rue Bienville.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le premier lundi de février (7 février) 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
FRANCIS J. WEHNER,
18janv—au 2 fév. Secrétaire.

Café Bismarck à vendre.
LE SALON de bière si avantageusement connu sous le nom de CAFÉ BISMARCK avec restaurant au premier étage. Cet établissement jouit d'une réputation bien établie par-dessus tous les autres de son genre. Livraison pouvant être faite immédiatement. Pour conditions s'adresser sur les lieux, No 42 rue Royale,
18 jan—6t

AVIS.
UNE excellente localité pour un BARBIER, est offerte à prix très modéré.
S'adresser au café La Bourse St-Bernard.
18janv—3t Marché St-Bernard.

Nourrice.
UNE femme de couleur d'un âge moyen et sans enfant, trouvera à s'employer comme nourrice dans une bonne famille. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations. S'adresser immédiatement rue Royale, No 119, entre St. Louis et Toulouse. 18 jan—1t

Trouvée.
UNE chèvre peut être réclamée au No 135 rue Bourbon. Les personnes à qui elle appartient pouvent venir la réclamer en payant les frais d'annonce. 18janv—1t

Avis d'élection.—Société Nouveaux Lusitanos de Bienfaisance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Les membres de cette société sont dûment notifiés qu'une élection aura lieu dimanche, le 16 de janvier, pour élire un médecin de la société pour remplir le terme non expiré du Dr F. Ribot, décédé.
Le Poll sera ouvert à la salle de la société, rue Vieille-Levée entre Ursulines et St. Philippe, à 4 heures de l'après midi et sera fermé à 8 heures du soir. Par ordre du Président,
L. CIPRIANI, secrétaire. H. PRETUS, 14 jan—4t

LA FASHION.
SI vous voulez être fashionable, fumez les cigares de Fernandez & Villa, dits: Comme il faut.
5 déc—

Demande d'habitation.
ON demande une petite habitation sucrière, située sur le Mississipi et ayant de 200 à 400 arpents. S'adresser au Lock Box 56 du bureau de poste de la Nlle-Orléans. 16janv—2t

GRANDE VENTE
d'écoulement de
Marchandises d'Hiver,
M. L. BYRNE & CO.,
Au No 163 de la rue du Canal,
OFFRIRONT demain et pendant toute la semaine leur stock entier de marchandises d'hiver à moitié de leurs prix originaux, afin d'effectuer un écoulement complet.
Nos clients sont invités à assister à cette vente afin d'avoir le choix dans leurs achats.
16 jan—2t

Vente à l'encan, pour clôre,
P. MALLARD,
Au No 55 de la rue Royale.
CETTE maison, établie depuis longtemps et si bien connue, écoulera tout son stock de meubles, articles de fantaisie et articles de ménage, par l'entremise de PLACIDE J. SPEAR, encanteur, à dater de VENDREDI, 28 janvier 1876.
Dans l'intervalle, elle vendra à une grande réduction de prix, jusqu'à l'encan.
Venez examiner le stock.
Les personnes qui ont des articles en emmagasinage sont priées d'en venir prendre possession en réglant leur compte, car s'ils ne sont pas réclamés ils seront vendus à l'encan.
18 jan—PP

FAITES EN L'ESSAI.
FERNANDEZ & VILLA vendent des cigares dits Legal Tenders et Comme il faut. Faites en l'essai et vous les aimerez.
5 déc—

Aux propriétaires de restaurants et de pension.
VIN ROUGE A BON MARCHÉ.
A VENDRE, à bon marché, un lot de quatre-vingt-deux barriques de BON VIN ROUGE. S'adresser à
A. LEBESQUE,
16janv—3t No 5½ Passage de la Bourse.

Achat d'or, d'actions, de coton et de tabac.
LES soussignés achètent, aux conditions les plus libérales, de l'or, des actions, du coton et du tabac.
Ils font des avances satisfaisantes sur consignations, négocient les privilèges d'actions d'après un principe entièrement nouveau, négocient les emprunts et garantissent de contenter leurs clients.
Envoi gratuit des listes de prix et des circulaires.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de change.
16janv—3m

AU PUBLIC.
Chaussures! Chaussures!
Grands sacrifices
LE magasin de P. CASAUBIEILH, coin Dumaine et Dauphine, sera transporté, le 1er Février, encoignure Royale et Ste-Anne.
P. Casaubieilh profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'il offre en vente tout son stock au-dessous du prix coûtant afin de faire place aux grandes consignations qui doivent arriver pour l'ouverture de son nouveau magasin. 15jan—1m

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL
U.S. PATENT No 152,746
L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES faussement facilement. A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 103 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 18jan—

CIGARES, CIGARES.
TOUS les magasins de cigares de première classe, vendent les cigares Legal Tenders et Comme il faut de Fernandez & Villa.
5 déc—

ROBT. E. LEE,
HAT STORE,
Au coin des rues Canal et Bourbon.
—ET—
au coin des rues Royale et St-Louis.
19déc—1m D.M.J

139........Rue de Chartres........139
C. ROUYER,
NIKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes,
RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4janv—3m DMaJ.

MAGASIN ROUGE,
Coin Royale et Dumaine.
MAGNIFIQUE assortiment de CHAUSSURES pour hommes, femmes et enfants, à prix réduits à l'occasion des fêtes.
24 déc—1m DMJ. M. LION, agent.

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

DITES-LEUR.
DITES à vos amis que Fernandez & Villa ont un stock de cigares qui ne peut être égalé.

Avis Important.
A. BONNET
65........RUE ROYALE........65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit. Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
18déc—1m

C'EST POSITIF.
L'ÉLITE de la population de la ville du Croissant, fume les célèbres Legal Tenders de Fernandez & Villa.
5déc—

JOHN GEO. WAGNER,
Coin Ursulines et Dauphine.
—Marchand de—
Bottes, Souliers et Brodequins
Aux prix les plus réduits du marché.
ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE.
25déc—1m

P. MALLARD,
55 RUE ROYALE.
Devant clore définitivement vers le 15 janvier, fait un dernier appel à sa nombreuse clientèle et au public en général, et leur fait savoir qu'il soldera la balance de son stock aux plus bas prix du marché.
On trouvera chez lui un beau choix d'objets pour étrennes tels que:
Cristaux, Porcelaine décorée, Plaqué, Meubles de fantaisie et vieux chêne sculpté, Chambres à coucher et Salons.
Venez voir et juger. 17déc—1mPP

CIGARES, CIGARES.
ENFIN. Il a été fait une découverte qui réjouira les fumeurs. Allez chez Fernandez & Villa et faites-y l'essai d'un Peny.
5 déc—

Grand Bal Paré,

—DONNÉ PAR LA—
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
—DE—
BIENFAISANCE
—ET—
D'ASSISTANCE MUTUELLE,
De la Nouvelle-Orléans,
A la Salle de l'Opéra,
LE SAMEDI, 5 FÉVRIER 1876.

DIRECTEURS
J. E. MERILH, Président
E. D LEVY, Vice-Président.

Joseph Girod,	Jean Schweitzer	Maurice Manadé
A. Rochereau,	E. Brot,	A. Lacaze.
N. Bouvier,	A. Lafond,	C. Mangin.
J. Leblanc,	J. Strenna,	Th. Goilain.
J. L. Revol,	E. Mérilh,	J. Dufaut.
B. Matharan,	C. Geuzy,	M. Vergnole.
O. Rouyer,	J. P. Dutrey,	Germain Espy.
J. Séganalo,	A. Walz,	J. Daca.
C. Barès,	E. Latreyte,	J. Soudain.
F. Borie,	J. Manaud,	A. Malhes.
B. Antoni,	F. Lefèvre,	P. Macou.
L. Godchaux,	A. Paris,	J. Sénac.
Ch. T. Dugazon,	J. Loustanau,	Ant. Carrière.
J. P. Carrère,	L. Paysse,	F. Limet.
L. Menant,	E. Drouet,	U. Sahuqué.
St-Cyr Fourcade,	J. Rivard,	M. Lion.
E. Odinot,	G. Villeneuve,	J. Larrieu.
F. Danty,	P. P. Chabert,	P. C. Mengelle.
C. Fos,	L. Chapiain,	L. Simon.
F. Cazentre,	L. Minvielle.	

PRIX DU BILLET.......$2 00

On pourra se procurer des billets chez tous les Directeurs du bal et dans les principaux magasins de la ville.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la Direction du Bal, laquelle se réunira les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine.

La buvette, le restaurant et le vestiaire seront vendus par voie d'encan, à l'Asile de la Société, le VENDREDI, 28 janvier, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président,
L. SIMON, Secrétaire. J. E. MERILH. 16 jan—

Bal Paré et Militaire du Bataillon d'Artillerie Washington,

26 janvier 1876.
A LA SALLE ST-PATRICK.
BUREAU DES DIRECTEURS.
Col. J. B. WALTON,
Major W. J. BEHAN,
Capt. JOHN B. RICHARDSON,
Capt. EUGENE MAY,
Capt. ANDREW HERO, Sr.

Adjudant W. M. Owen, Q'rmaster Jno. N. Payne
Commis'y Jno. Holmes, Ordnance W. B. Krumbhaar,
Surgeon Thos. B. Aby,
Lieut C. H. C. Brown, Serg't Major E. J. Kursheedt,
Lieut Geo. E. Appes, Lieut G. B. de Bussey,
W. F. Pinckard, Thos. L. Bayne,
P. O. Fazende, Lieut H. Dudley Coleman,
Chas. Palfrey,
L. A. Adam, A. Sambola,
Geo. W. Dupré, C. L. C. Dupuy,
Chas. E. Leverich, B. T. Walshe.
Gus. J. Freret,

Le Bataillon d'Artillerie Washington donnera un Bal paré et militaire, à la SALLE ST-PATRICK, le MERCREDI 26 janvier, pour célébrer sa réorganisation.

Le prix du billet d'entrée est fixé à trois piastres pour les cavaliers.

Les demandes d'invitation pour les dames devront être adressées au Comité des invitations au Bal et adressées par la poste à la boîte 562.
11janv—M, S, D, et M, PP.

Bal des Garçons Restaurateurs.
LA barre et le vestiaire pour le bal anniversaire que doivent donner les Garçons Restaurateurs, le 19 février, seront vendus au plus offrant. Des soumissions cachetées seront reçues dans ce but, jusqu'au 10 février, au café de M. Léon Martin, au coin des rues Conti et Bourbon.
11janv au 10fév—PP.

Spécialité pour le Louage
DE services de table pour repas, bals, noces, soirées, etc., etc., pour 500 couverts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en faïence. Couverts en Alfénide. Le tout à prix excessivement réduits qui défient toute concurrence.
Chez C. ROUYER,
4 jan—3m DMaJ Enc. Toulouse et Chartres.

MONTRES
EN OR ET EN ARGENT.
UN fort stock et tous les prix. Chaque montre est garantie et l'acheteur n'en est pas satisfait, l'argent lui en sera rendu.
A. B. GRISWOLD & CO.
11janv—3t Au coin des rues Canal et Royale.

Société.
LES soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison PÉPIN & BROUSSARD, pour le commerce des marchandises sèches.
Ils se sont assuré, à cet effet, le magasin No 126 de la rue du Canal, coin Baronne, ci-devant occupé par Mr J. Turcotte.
A. PÉPIN JR.,
T. L. BROUSSARD.
Nlle-Orléans, 12 janvier 1876.
13janv—1m

Avis.
UN bon agent cotonnier, établi en Alsace depuis plus de seize ans, demande la représentation d'une maison de premier ordre. S'adresser au bureau du journal.
29déc—1m

UN FAIT ETABLI.
TOUT le monde fume les cigares de Fernandez & Villa, dits Pontes de chaix et Comme il faut.
5 déc—

CONFISERIE
A. LEMANNE
207.......RUE DE CHARTRES.......207
(entre Dumaine et Ste-Anne.)
JOLI assortiment de CARTONNAGES nouvellement reçus de Paris.
BONBONS FINS à 75 cts la livre.
FRUITS CRYSTALISÉS à 60 cts la liv.
21 déc—1m

Bureau de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.
UN dividende de cinq piastres par action sur le nouveau et l'ancien stock de cette compagnie, sera payé aux actionnaires SAMEDI, 15 janvier, sur les bénéfices des six derniers mois. Les transferts opérés à partir de cette date ne devront pas comprendre le dividende.
V. VALLOIS, secrétaire.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1876.
1er janvier—15 t.

CADEAUX DE FETE.
MESDAMES, si vous voulez faire un présent élégant à vos amis, achetez leur chez Fernandez & Villa, coin Royale et Douane, une boîte de cigares, dits: Comme il faut.
5 déc—

C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,

Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Samedi, 22 janvier—Pour le compte de la succession de feu Cyprien Dufour—La maison en briques et à trois étages, No 79 de la rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, la belle maison en briques et à étage, No 297 de la rue Bourbon, coin Quartier; la jolie maison en brique No 299 de la rue Bourbon, entre les rues Esplanade et Quartier; la maison basse, en briques, No 87 rue du Quartier, entre les rues Bourbon et Dauphine: les quatre cottages en bois, simples et doubles, dans les rues Derbigny et Kerlerec, près la belle résidence de Mr Alfred Baldwin.

Dans l'affaire Catherine A White et als vs. E. Witzenberg et als,—maisons en bois, simples et doubles, formant l'angle des rues Elmire et Craps, 3ème District.

Pour le compte de la succession de John Outar et de sa femme Barbara Fath—Un cottage double bâti sur deux terrains, dans la rue Thalie, entre les rues Claiborne et Willow.

Le joli cottage en bois, double, No 139 de la rue Seconde, entre les rues Constance et Laurel.

Les maisons en bois, basses et à étages, No 223 de la rue Première, entre les rues Dryades et St-Denis.

Le joli cottage en bois, bâti récemment, portant le No 502 de la rue Annonciation, entre les rues Première et Deuxième.

Samedi, 29 janvier—Du consentement des parties pour payer une hypothèque, le grand terrain et la belle maison en bois et à étage, No 74 de la rue Félicité, entre les rues Olippewa et Annonciation.

Cet excellent emplacement de commerce—le magasin et maison en briques et à étages, formant l'angle N E des rues Julie et Commerce.

L'agréable cottage en bois, No 115 de la rue Kerlerec, entre les rues Villeré et Robertson.

Samedi, 5 février—Pour la succession de feu Cornelius McCormick—la grande propriété qui forme l'encoignure N. O. des rues Constance et Melpomène.

Le grand magasin et maison formant l'angle S. E. des rues Carondelet et Girod.

Le cottage en bois formant le coin S. E. des rues Rousseau et Adèle. La maison en bois No 518 de la rue Conti entre les rues Roman et Derbigny.

Samedi, 12 février.—Les deux magasins et maisons en briques et à étage, Nos 341 et 343 de la rue Vieille-Levée, près la rue Esplanade et le marché français.

La maison en briques et à étage No 127 de la rue du Quartier, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Un cottage double vis-à-vis de la place Washington, No 60 de la rue des Français.

La maison basse, en bois, Nos 124 et 126 de la rue Ste-Anne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Du consentement des parties—les magasins en briques et à trois étages, à façades en fer, et maisons, formant l'angle des rues Carondelet et Girod, désignés par les Nos 157, 159 et 161 de la rue Carondelet.

Samedi, 19 février.—Pour la succession de feu John T. Beckmann, la propriété bien connue sous le nom de "George's Coffee House", à l'angle des rues Seconde et Washington.

La maison en bois et à étage, No 70 de la rue Race, entre les rues St Jean-Baptiste et Religieuses.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
9oct—PP

HÉBERT & CIE.,
(MAISON FONDÉE EN 1835.)
59 - - - - - RUE DE CHARTRES - - - - - 59
(COIN BIENVILLE.)
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
Articles pour Bureaux.
Abonnements à tous les Journaux
DE MODES, DE SCIENCES, &C., &C.
L'Illustration, le Monde Illustré, Livres et articles pour Ecoles,
CARTES A JOUER, DOMINOS, DAMIERS, LOTOS, BOSTONS.
40,000 Rouleaux de Papiers Peints,
A VENDRE A UN RABAIS CONSIDÉRABLE.
CABINET DE LECTURE.
25 déc—1m MJD

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, ...
...LES naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
18mai—1an.

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHÊNE, FRÊNE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CÈDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHER, LATTES, PLAFONDS, PLANCHES A ÉTAGÈRES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE, PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER SUR COMMANDE: JANTES, FLÈCHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue ..., au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Sallé Fils.
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves d'Ambarès, Dugas Frères, &c., &c.
23 déc—1m

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CHARTES, ERNEST MERILH.
A. ROCHEREAU & CO.,
—SEULS AGENTS—
POUR LA VENTE DU CHAMPAGNE KRUG & CO.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
IMPORTATEURS DE
VINS, BRANDY, SARDINES, &c.
8 SOUTH WILLIAM STREET, NEW-YORK. 16 & 18 RUE ST. LOUIS, NLLE-ORLÉANS.
26 déc 1m.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancheier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL,
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, — D'OLIVE VIERGE.
Chateaux Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Beaumes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata, Schmidt & Ziegler, —Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.,—Clark & Meader, —Ernest C. Villeré,—Thos. B. Handy & Co.
24 oct—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
49, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ... aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1an.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 JANV.—CLASSE No 13.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
25	41	43	49	64	27	40	46	60	23	37	48	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons ici notre signature Ce 17 Janv. 1876

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des agences de loteries.

J. A. PERIER,
250 & 252 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines,
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—3m—D Mar J

AVIS.
MONSIEUR CHAUVET FILS fait savoir à qui cela concerne qu'il a nommé M. VERGNOLE seul agent pour la vente des produits de la maison CHAUVET FILS, et que toute personne se servant de son nom ou imitant ses étiquettes sera poursuivie par son agent.
CHAUVET FILS, Bordeaux.
22 déc—1m.

HYGIENE.
APRES le déjeuner, fumez un cigare Peny de Fernandez & Villa.
5 déc—

Avis au public.
LE SALON DE BARBE de A. Poirier, qui existe depuis plus de vingt ans sous l'hôtel St-Louis, sera transporté le 22 de ce mois rue St-Louis No 77, entre Royale et Bourbon, près du restaurant Antoine. A. Poirier profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et ses amis pour le patronage qu'il lui ont accordé jusqu'à ce jour et dont il leur demande la continuation dans son nouvel établissement. Il s'efforcera, comme par le passé, de s'en rendre digne.
21déc—1mMarVenDim A. POIRIER.

L'INFLATION.
FERNANDEZ & VILLA croient à l'inflation, leurs cigares Legal Tenders sont préférés aux Golden Eagles.
5 déc—

CONSULAT DE FRANCE

—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
1 Rue Saint Louis, de 11 heures à 1 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance. Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendraient à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—ALHINE, (Pierre)—AUROT... (François)—BLANION, (Bertrand)—BI... BONDO, (Germain)—CAPUS, (Henri)—COUME, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Anatole)—GAVOUE, (Victor)—HUET—JAMET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—LIGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENISSIER, (Elphège Lecuyer)—MILLER—MIRAILLAT, (Joseph)—OUSSET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIETRI, (Antoine)—POUJADE, (Henri)—REIP, (Christian)—REYDET, (Alexis)—RIVOIRE, (Charles)—ROCHELLE, (Jean-Marie Victor Ange)—SARRAT, (Mme Vve)—SHILTZ, (Joseph).

Le 12 Janvier 1876.

Le Consul gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........168
RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux assortiments de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REPS, BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.

A Louer.
LA maison cottage No 196½ rue de l'Esplanade, entre Marais et Villeré, avec installation pour le gaz, &c., convenable pour une petite famille. Prise de possession le 1er février prochain. S'adresser à côté ou au bureau du Shérif.
15 jan—3t